



Ceinture noire

programme technique
introspectif

2ème dan FSTJ

A un moment de sa vie, le tai-jitsuka, tel le samourai d'autrefois, doit prouver sa maîtrise du combat sans ses yeux

Ichi gan

0. Programme	% de démonstration du programme du 1er dan
1. Ukemis waza et tai sabaki (toutes formes, y compris spéciales)	100%
2. Défenses sur saisies phase active (démonstration, 2 fois)	50%
3. Défenses sur étranglements (démonstration, 2 fois)	50%
4. Défenses contre attaque au couteau (randori dynamique)	
5. Défenses sur saisie de revers (démonstration, 2 fois)	50%
6. Défenses sur ceinture du torse (démonstration, 1 fois)	25%
7. Défenses sur saisie des cheveux (randori dynamique)	
8. Défenses sur saisie au col (randori dynamique)	
9. Défenses sur attaque au bâton (randori dynamique)	
10. Défenses sur menace au pistolet (randori dynamique)	
11. Esquives de base : avant, latérale, enroulée, intérieure	100%
12. Nage waza de ashi barai eri seo nage harai goshi hiza guruma ippon seo nage kata guruma ko soto gake ko soto gari koshi guruma morote seo nage o goshi uki goshi o soto gari o soto otoshi okuri ashi barai sasae tsuri komi ashi sode tsuri komi goshi tai otoshi tsuki nage uki waza yoko otoshi tani otoshi	100%
13. Osae komi waza on gesa gatame kuzure gesa gatame kata gatame tate shio gatame yoko shio gatame kami shio gatame	100%
14. Shime waza nami juji jime gyaku juji jime kata juji jime hadaka jime kata ha jime okuri eri jime rio te jime morote jime sode guruma jime tsukkomi jime kata te jime ashi gatame jime	100%
15. Kansetsu waza	100%
ude garami juji gatame ude gatame hiza gatame waki gatame hara gatame	100%
16. Kata Kata d'esquive	100%

17. Points particuliers

Exigences requises pour se présenter à l'examen du 2ème dan de la FSTJ.

Avoir l'âge légal requis de minimum 22 ans

Avoir pratiqué le tai-jitsu au moins pendant 2 ans depuis le 1er dan. La licence de la FSTJ faisant fois.

Pouvoir présenter 2 mois avant l'examen la licence de tai-jitsu complète, signée et tamponnée par la Direction technique de la FSTJ

18. Critères de l'examen

Les critères de réussite de l'examen sont identiques au 1er dan. Après 3 fautes majeures, l'échec est prononcé. Une nouvelle tentative pourra se faire après un délai de 6 mois.

19. Ethique

Après avoir terminé sa recherche du tai-jitsu par la consécration d'un 1er dan, le tai jitsuka refait le même parcours, mais cette fois en aveugle. Ses yeux qui l'ont guidé jusqu'à cette étape du Budo lui sont dès lors inutiles. Il va effectuer une recherche introspective, mentale et psychique sur lui-même. Son travail qui sera fait dans l'obscurité totale avec un bandeau opaque sur les yeux complétera ainsi une étape sur son parcours de la recherche du Budo.